

# Un nouveau pacte pour les jeunes

Le 24 janvier 2014, l'État et la Région ont signé un pacte pour les jeunes en PACA.

Avec ce pacte, les institutionnels entendent offrir aux jeunes un parcours vers la qualification et l'emploi tout en facilitant leur l'autonomie, en promouvant la citoyenneté et la mobilité internationale.

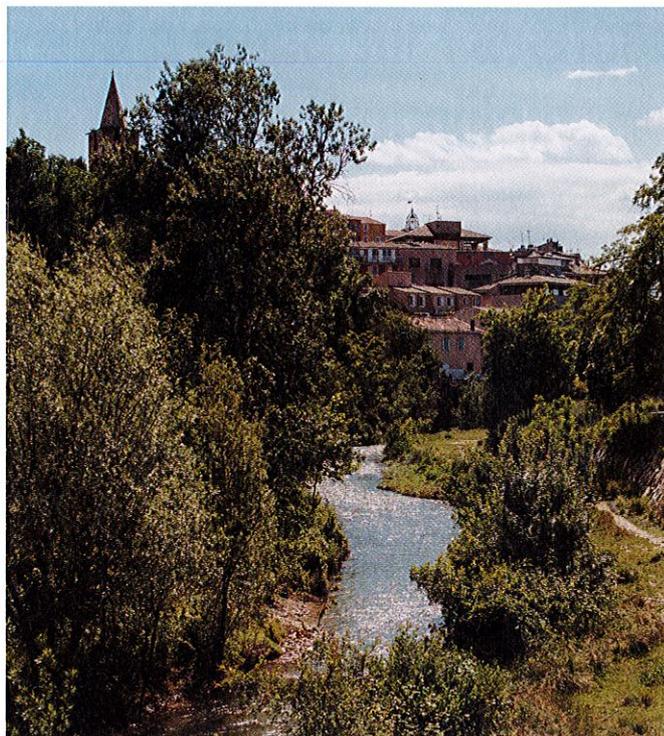
## 6 initiatives intéressantes

Parmi les 3 enjeux et les 10 priorités définies, nous avons relevé quelques actions :

- 1** - création supplémentaire d'un institut de formation aux soins infirmiers à Marseille ;
- 2** - création d'une cellule de sensibilisation et d'accompagnement à la création d'entreprise et à l'entrepreneuriat dans les CFA régionaux ;
- 3** - soutien aux actions innovantes sur la base d'un appel à projets pour l'accès des jeunes à l'hébergement et au logement ;
- 4** - poursuivre le dispositif du « Pacte santé contraception » qui favorise l'accès autonome des jeunes à la santé ;
- 5** - ouverture des équipements sportifs des établissements d'enseignement (comme les lycées) au public jeune, en dehors du temps scolaire ;
- 6** - promotion de la citoyenneté, de l'engagement et la mobilité internationale.

## Les moyens doivent suivre

Hormis ces quelques actions, ce pacte s'avère insuffisant. Les solutions ne sont ni ouvertes à tous, ni connectées à la réalité. Par ailleurs, cette convention ne comporte aucun engagement sur le calendrier de mise en œuvre.



## L'Huveaune à la une

L'avant-projet de contrat de rivière réalisé et porté par le Syndicat intercommunal du bassin versant de l'Huveaune a obtenu, le 25 juin dernier, son agrément avec les félicitations du comité de bassin Rhône-Méditerranée. Ce programme d'actions, construit autour de cinq enjeux majeurs comme la qualité de l'eau et la gestion du bassin versant, est l'aboutissement d'un travail lancé en avril 2011, réalisé en co-construction avec la population (réunions publiques et ateliers participatifs), le comité de pilotage et le comité de rivière, en coordination avec les services de l'État. Le conseil de développement qui, en 2010-2011, a travaillé sur ces questions et rédigé un rapport\*, s'en félicite.

\* Rapport « Aménagement et gestion du bassin versant de l'Huveaune » du 03/02/2011

> Si vous souhaitez vous impliquer dans le travail que nous avons entrepris et participer à notre réflexion collective, votre candidature se fera en remplissant le formulaire en ligne.

Pour tout renseignement, contacter le chargé de mission du conseil :

• Tél : 04 42 62 85 00  
• Port. : 06 12 79 98 00  
• Fax : 04 42 62 85 24  
• Mél : marc.giraud-sauveur@agglo-paysdaubagne.fr

[www.conseildev.paysdaubagne.fr](http://www.conseildev.paysdaubagne.fr)

**Conseil de développement**  
du Pays d'Aubagne et de l'Étoile

# Un nouveau pacte pour les jeunes

Le 24 janvier 2014, l'État et la Région ont signé un pacte pour les jeunes en PACA.

Avec ce pacte, les institutionnels entendent offrir aux jeunes un parcours vers la qualification et l'emploi tout en facilitant leur l'autonomie, en promouvant la citoyenneté et la mobilité internationale.

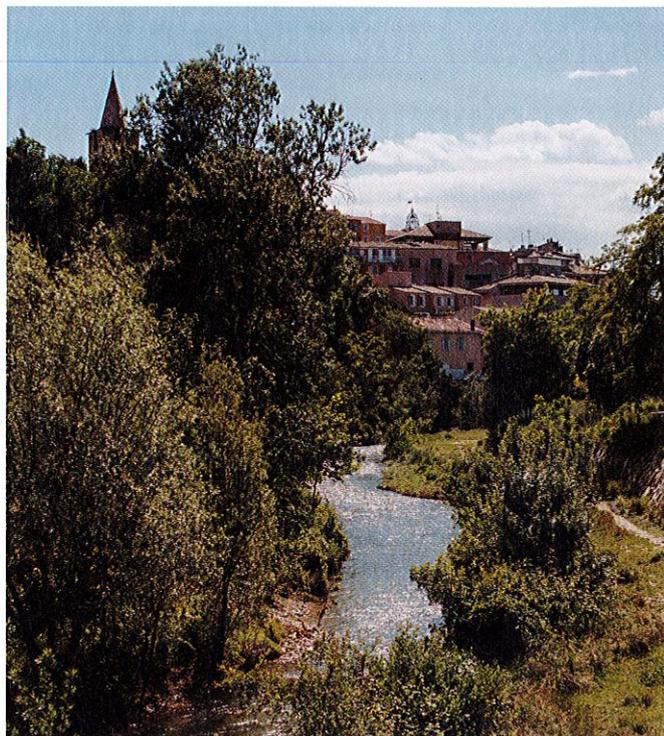
## 6 initiatives intéressantes

Parmi les 3 enjeux et les 10 priorités définies, nous avons relevé quelques actions :

- 1 - création supplémentaire d'un institut de formation aux soins infirmiers à Marseille ;
- 2 - création d'une cellule de sensibilisation et d'accompagnement à la création d'entreprise et à l'entrepreneuriat dans les CFA régionaux ;
- 3 - soutien aux actions innovantes sur la base d'un appel à projets pour l'accès des jeunes à l'hébergement et au logement ;
- 4 - poursuivre le dispositif du « Pacte santé contraception » qui favorise l'accès autonome des jeunes à la santé ;
- 5 - ouverture des équipements sportifs des établissements d'enseignement (comme les lycées) au public jeune, en dehors du temps scolaire ;
- 6 - promotion de la citoyenneté, de l'engagement et la mobilité internationale.

## Les moyens doivent suivre

Hormis ces quelques actions, ce pacte s'avère insuffisant. Les solutions ne sont ni ouvertes à tous, ni connectées à la réalité. Par ailleurs, cette convention ne comporte aucun engagement sur le calendrier de mise en œuvre.



## L'Huveaune à la une

L'avant-projet de contrat de rivière réalisé et porté par le Syndicat intercommunal du bassin versant de l'Huveaune a obtenu, le 25 juin dernier, son agrément avec les félicitations du comité de bassin Rhône-Méditerranée. Ce programme d'actions, construit autour de cinq enjeux majeurs comme la qualité de l'eau et la gestion du bassin versant, est l'aboutissement d'un travail lancé en avril 2011, réalisé en co-construction avec la population (réunions publiques et ateliers participatifs), le comité de pilotage et le comité de rivière, en coordination avec les services de l'État. Le conseil de développement qui, en 2010-2011, a travaillé sur ces questions et rédigé un rapport\*, s'en félicite.

\* Rapport « Aménagement et gestion du bassin versant de l'Huveaune » du 03/02/2011

> Si vous souhaitez vous impliquer dans le travail que nous avons entrepris et participer à notre réflexion collective, votre candidature se fera en remplissant le formulaire en ligne.

Pour tout renseignement, contacter le chargé de mission du conseil :

• Tél : 04 42 62 85 00  
• Port. : 06 12 79 98 00  
• Fax : 04 42 62 85 24  
• Mél : marc.giraud-sauveur@agglo-paysdaubagne.fr  
www.conseildev.paysdaubagne.fr

Conseil de  
développement  
du Pays d'Aubagne et de l'Étoile